



Concours tir en salle 2 x 18 m de Saint Valery en Caux les 15 et 16 décembre 2018

Les Archers Valeriquais ont le plaisir de vous inviter à participer au concours qu'ils organisent. Il se déroulera au Gymnase A. Gayraud à Saint-Valery-en-Caux, Petite rue Louis Savoye (49.859939- 0.710211, parcours fléché).

Ce concours est sélectif pour le challenge Départemental, les championnats du Comité Départemental, du Comité Régional et de France salle 2019.

Horaires :

	Greffe	Echauffement sur cible à 18 mètres	Inspection du matériel	Début des tirs
Samedi Après-midi	13h30	13h45	14h15	14h30
Samedi Soir*	18h30	18h45	19h15	19h30
Dimanche Matin	8h00	8H15	8h45	9h00
Dimanche Après-midi	12h45	13h00	13h30	13h 45

*Sous réserve de participation suffisante

Rythme des tirs : AB/CD.

Blasons : selon réglementation en vigueur. Lorsque le choix du blason est possible, le trispot doit être demandé lors de l'inscription.

Arbitre Responsable : François Braun

Récompenses :

- Récompense aux trois premiers de chaque catégorie ;
- Aux 3 meilleures équipes (3 archers dont au moins une féminine ou un jeune et au plus un arc à poulies ;
- A la meilleure équipe jeunes (3 archers dont un arc à poulie maximum et au moins une féminine)

Inscription : 7 € pour tous, le tir supplémentaire est à 5 €

Aucune inscription ne sera validée si elle n'est pas accompagnée du règlement. Le chèque est à établir à l'ordre des **Archers Valeriquais** et à adresser **avant le 10 décembre 2018** à :

Christophe RIEUNEAU, 16 rue du Hameau d'Etennemare, 76460 Saint Valery en Caux,
Courriel : archersvaleriquais@free.fr, Tél. : 06 68 22 45 41 (**entre 18 et 21 heure uniquement**).

Tout désistement après le 8 décembre 2018 ne sera pas remboursé.

Informations : Chaussures de sport propres obligatoires, tenue blanche ou tenue de club souhaitée. Chaque archer doit pouvoir fournir son numéro de licence avec un justificatif d'identité au greffe.

Restauration : Boissons, gâteaux et sandwichs disponibles sur place.

